

Réf: Dossier 452962

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIÉTÉ OUEST AFRICAINE DE COMMERCE » en abrégé
« SOACOM »

Siège Abidjan cocody Angré cité Zinsou-LOT 4126-
ILOT 01, Lot 4126, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2025 et enregistrés au CEPICI le 08/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ OUEST AFRICAINE DE
COMMERCE » en abrégé « SOACOM »

Objet : Commerce général, import-export de produits
agricoles (cacao, café, cajou, maïs, sésame,

oignons, mangues) ;

Commerce de bétail, viande et produits
agroalimentaires ;

Vente et distribution de textiles, habillement et
artisanat africain (wax, bazin, faso dan fani,

maroquinerie, bijoux) ;

Transport, logistique, transit et stockage de
marchandises Côte d'Ivoire – Burkina Faso ;

Promotion touristique et culturelle Afrique –
Europe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute

opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody Angré cité Zinsou-LOT 4126-ILOT 01, Lot 4126, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle DIABATE ALIMATOU (GÉRANT), M OUATTARA BASSORY ABDOUL KADER (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05207 du 24/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI